COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 04 MARS 2020

Conseillers municipaux excusés: Elodie ALINAT Sandrine FAVRE Jean-François ROUSSET

Procuration: Elodie ALINAT à Patrick RIVEMALE

Secrétaire de séance : Viviane Ramondenc

1- Comptes de gestion 2019 : budget général et budget assainissement

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que les comptes de gestion sont établis par le receveur municipal de Belmont s/Rance à la clôture de l'exercice. Le conseil municipal, après avoir examiné les résultats de l'exercice adopte à l'unanimité les comptes de gestion 2019 du budget principal et du budget assainissement.

2- Comptes administratifs

Les comptes administratifs du budget général et du budget assainissement sont présentés par Viviane Ramondenc, adjoint aux finances

- Budget général -

Fonctionnement:

Dépenses: 389 596.96 € **Recettes**: 521 092.45 € **Résultat**:+ 131 495.49 €

Investissement:

Dépenses: 616 674.47 € **Recettes**: 340 662.77 € **Résultat**: -276 011.70 €

Le compte administratif du budget général est voté à l'unanimité

-Budget assainissement-

Le résultat de l'exercice du compte administratif 2019 du budget assainissement s'établit comme suit :

Exploitation:

Dépenses : 38 459.14 € **Recettes** 63 066.92 € **Résultat** +24 607.78 €

<u>Investissement</u>

Dépenses ; 125 739.91 € **Recettes** 38 920.91 € **Résultat** : - 86 819.00 €

Le compte administratif2019 du budget assainissement est voté à l'unanimité.

3- Séjour pédagogique de l'école :

Les classes de CP/CE1 de l'école du Rougier ont effectué un séjour pédagogique classe de mer au Grau d'Agde du 8 au 10 Mai 2019. Monsieur le Maire propose une participation financière à la hauteur de 798 €. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la participation financière

4- Demande d'attribution d'une subvention à l'association agrée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA)

A l'unanimité le conseil municipal décide de reconduire l'accord avec l'association de pêche de Saint Affrique pour assurer les animations de pêche auprès des enfants. Pour un montant de $1140 \in$

5- Décisions

Dans le cadre des délégations Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises depuis la dernière réunion. Deux décisions portent sur l'exercice du droit de préemption et une décision porte sur un avenant à la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'assainissement de Moulin Neuf.

6- Questions diverses

Des travaux d'assainissement sont à prévoir à l'entrée du village à hauteur de la zone artisanale Callepo.

Une demande pour un boulodrome couvert a été faite.

Fin de la séance à 22h15.